

Entre mobilisation & modération, les forestiers face aux ambiguïtés de la bioéconomie

BANOS Vincent (Géographe), BRAHIC Elodie (Economiste) et DEUFFIC Philippe (Sociologue)
UR ETBX, Irstea Bordeaux

Serpent de mer des politiques forestières et revendication ancienne des industriels du secteur (Demolis et al., 2015), l'augmentation de la récolte des bois apparaît relégitimée depuis le début des années 2000, à la faveur de la transition énergétique - dont la biomasse forestière est une des pierres angulaires - et de la diffusion des référentiels de la bio-économie. Tandis que le schéma national de mobilisation de la biomasse (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2017) évoque l'opportunité de « rompre avec un scénario tendanciel défavorable », le programme national de la Forêt et du Bois (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2016) fixe l'objectif de faire passer le taux de prélèvement moyen de 50 % à 65 % de l'accroissement biologique à l'horizon 2026 au nom de la « nécessaire transition vers une économie plus sobre en énergie, en ressources naturelles épuisables et moins tributaire des énergies fossiles ». Présentée tout à la fois comme un des piliers de la croissance verte et de la lutte contre le changement climatique, cette mobilisation accrue de la biomasse forestière s'accompagne d'un discours volontariste et de mesures incitatives sur le renouvellement approprié des ressources, la gestion durable des forêts et l'articulation des usages du bois (PNFB, 2016 ; SNMB, 2017). Mais cette « économie des promesses » (Joly, 2015), fondée sur une reformulation des enjeux productifs à l'aune des défis environnementaux et des innovations technoscientifiques, est-elle réellement de nature à changer la donne et plus particulièrement le comportement des propriétaires privés qui détiennent les deux tiers de la surface forestière en France ? Confrontés à des problèmes structurels connus, ces derniers se montrent-ils néanmoins sensibles à cette convergence attendue, voire cette réconciliation, des objectifs économiques et environnementaux portée par la bioéconomie ? Ce questionnement nous semble un prisme intéressant pour contribuer aux débats actuels sur les définitions et les trajectoires de la bioéconomie, entre transition vers l'instauration d'un usage soutenable des ressources naturelles et diffusion d'une vision industrielle générant, *a contrario*, une logique d'intensification des modes de production et d'exploitation de la biomasse (Pahun et al., 2018).

Pour déployer notre problématique, nous proposons de croiser et de discuter *la théorie des pratiques* (Dubuisson-Quellier et Plessz, 2013 ; Shove et Pantzar, 2005) et celle *des innovations sociotechniques* (Akrich, 1989 ; Akrich et al., 1988). Partageant des filiations relativement hétéroclites, ces deux grilles analytiques ont en commun de s'attaquer à l'épineuse question de l'émergence et du changement en mettant en avant la capacité des acteurs à s'adapter et à expérimenter, à s'intéresser et à convaincre. Toutes deux prennent aussi leurs distances avec les modèles culturalistes et behaviouristes centrés sur l'individu, son autonomie et ses choix rationnels pour s'intéresser davantage aux actions individuelles inscrites dans des réseaux sociotechniques et restituées à travers les éléments matériels, cognitifs ou langagiers qui les composent. Dit autrement, elles considèrent que les pratiques sont tout à la fois investies d'une intentionnalité par les personnes et socialement encadrées. L'attention accordée aux matérialités, aux savoirs, aux significations et aux effets de

régulation dans l'organisation des pratiques individuelles constitue un fond commun qui place ces analyses au niveau « méso » du social¹. Ces éléments de cadrage peuvent être vus comme des facteurs de routinisation et de stabilisation conduisant alors la théorie des pratiques et les approches sociotechniques à insister sur l'inertie des pratiques sociales et tout ce qui peut faire obstacle au travail d'innovation. Mais ces corpus théoriques deviennent aussi des ressources intéressantes lorsque le travail prescriptif de cadrage issue de l'action publique et du monde marchand est justement orienté vers l'innovation et le changement de pratiques (Dubuisson-Quellier, 2016). Au-delà de leurs proximités et de leurs porosités, ces courants peuvent aussi s'avérer assez complémentaires. Tandis que la théorie des pratiques questionne plutôt la manière dont des acteurs réceptionnent et se positionnent par rapport à de nouvelles pratiques, les approches sociotechniques se focalisent davantage sur le travail d'intéressement et d'enrôlement porté par les innovateurs.

La confrontation de ces corpus théoriques s'appuiera sur deux cas d'études, qui bien que relevant de contextes forestiers différents, sont travaillés par le même enjeu d'une augmentation de la récolte des bois. Le premier cas d'étude concerne les changements de pratiques sylvicoles opérés au cœur du massif des Landes de Gascogne, un territoire forestier marqué par une sylviculture dynamique, dans le sillage du développement des marchés du bois-énergie et de la tempête Klaus (2009). Il s'agira plus précisément de s'intéresser aux comportements des propriétaires forestiers face à la demande de mobilisation des souches du pin maritime, une ressource jusque-là inexploitée et dont les acteurs de l'énergie promeuvent la mobilisation au nom de la bio-économie (Banos et Dehez, 2017 ; Brahic et Deuffic, 2017). Le deuxième cas d'étude questionne la manière dont un programme d'action publique visant à mobiliser du bois-énergie et à améliorer des peuplements déperissant affecte les pratiques forestières dans un territoire du département de la Gironde qualifié de forêt « sous-exploitée ». Ces deux études empiriques, réalisées dans le cadre du projet régional CONSOLE (2012-2015) et de l'ANR COLLENER (2012-2016) d'une part et du PSDR TREFFOR (2015-2019) d'autre part, mobilisent le même canevas méthodologique. Elles conjuguent des enquêtes qualitatives réalisées auprès de différents acteurs de la filière forêt-bois (propriétaires, gestionnaires, opérateurs économiques, administrations...) et des enquêtes quantitatives menées auprès d'un échantillon de propriétaires pour chaque zone d'étude.

Même si l'analyse en cours d'une partie des enquêtes invite à une certaine prudence, plusieurs pistes de discussion apparaissent. Tout d'abord, ces études empiriques confirment l'intérêt de mettre en perspective l'évolution des stratégies individuelles avec la transformation des réseaux sociotechniques pour appréhender l'alignement des nombreux facteurs et contingences nécessaires à l'adoption de nouvelles pratiques. Cette convergence n'est pas forcément synonyme de poursuite d'un objectif commun mais tend plutôt à montrer que le succès et la diffusion d'une pratique dépend surtout de sa capacité à faire tenir ensemble une diversité d'intérêts et d'interprétations. Dit

1 Si la théorie des pratiques se réfère explicitement à la théorie de la structuration de Giddens (1987), cette approche « méso » et située du social ainsi que l'attention accordée aux objets techniques et au langage dans la production de nouvelles connaissances pourraient aussi converger avec les changements de pratiques étudiés par J.P Darré en agriculture (Darré et al., 1989). Cependant, à la différence de la théorie des pratiques et des approches sociotechnique, le travail de J.P Darré met l'accent sur transformation des normes collectives à l'intérieur de groupes professionnels locaux pour questionner des changements de pratiques.

autrement, les propriétaires intéressés par la mobilisation des souches et l'amélioration de leurs peuplements ne le font pas nécessairement au nom de la transition énergétique et écologique. Mais inversement, alors que l'offre technico-économique formalisée à l'occasion des différents programmes de mobilisation converge vers une forme d'intensification des pratiques sylvicoles, les habitudes et la prudence de nombreux propriétaires conduisent à privilégier les options les moins radicales. Longtemps perçue comme une forme de frilosité et de conservatisme, la résistance au changement des propriétaires forestiers ne pourrait-elle pas paradoxalement contribuer à inscrire le déploiement de la bio-économie dans une trajectoire soutenable ?

Bibliographie indicative :

Akrich M., 1989. La construction d'un système sociotechnique. Esquisse pour une anthropologie des techniques, *Anthropologie et Sociétés*, 13, 2, 31-51.

Akrich M., Callon M., Latour, B., 1988. À quoi tient le succès des innovations ? 1 : L'art de l'intéressement, *Les Annales des Mines*, 4-17

Banos V., Dehez, J., 2017. Le bois-énergie dans la tempête, entre innovation et captation ? Les nouvelles ressources de la forêt landaise, *Natures Sciences Sociétés* 25, 2, 122-133

Brahic E., Deuffic P., 2017.

Darré J-P., Le Guen R., Léméry B., 1989. Changement technique et structure professionnelle locale en Agriculture, *Economie Rurale*, 192-193, 115-122

Démolis C., Dereix C., Vallance M., 2015. *Synthèse de 30 ans de rapports sur la forêt et le bois*. Rapport de synthèse de missions d'expertise, n°14060 CGAER.

Dubuisson-Quellier S. (dir.), 2016. *Gouverner les conduites*, Paris, Les Presses de Sciences Po.

Dubuisson-Quellier S., Plessz M., 2013. La théorie des pratiques : quels apports pour l'étude sociologique de la consommation ?, *Sociologie*, 4, 4, 451 à 469.

Giddens A., (2005 [1987]). *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*, Paris, Éditions Presses universitaires de France.

Joly, P.B., 2015. Le régime des promesses technoscientifiques, In Audétat, M. *Pourquoi tant de promesses*, Paris, Hermann, 31-48

Ministère de l'agriculture et de l'Alimentation, 2016. *Programme National de la forêt et du Bois 2016-2026*, 47 p.

Ministère de l'agriculture et de l'Alimentation, 2017. *Stratégie Nationale de Mobilisation de la Biomasse*, 131 p.

Pahun J., Fouilleux E., Daviron B., 2018. De quoi la bioéconomie est-elle le nom ? Genèse d'un nouveau référentiel d'action publique, *Natures Sciences Sociétés*, 26,1, 3 - 16.

Shove E., Pantzar M., 2005. Consumers, producers and practices, *Journal of Consumer Culture*, 5.